

Mantes-la-Jolie. Conseil municipal du 29 janvier 2018 intervention sur :

CERTIFICAT D'ECONOMIE D'ENERGIE.

C'est quand même une véritable usine à gaz, permettant au bout du compte de se donner bonne conscience sans rien toucher du marché capitaliste.

En gros, on dit à certains gros consommateurs d'énergie - les obligés - : vous allez réaliser des économies d'énergies avec un objectif. S'il n'est pas atteint, vous serez taxés.

Alors il faut qu'ils réalisent des économies d'énergie. C'est plus facile pour certains, que pour d'autres (stations-services notamment qui vendent de l'essence et donc de l'énergie).

Mais, bon, ce n'est pas trop grave s'ils n'y arrivent pas parce qu'ils vont pouvoir acheter des certificats d'énergie.

A qui ?

A ceux qui ont fait des travaux (comme la municipalité par exemple) et qui vont pouvoir leur revendre de gré à gré (c'est fort quand même pour une collectivité publique).

En clair, celui qui économise de l'énergie a droit à un bon point (un certificat) qui ne lui servira que s'il le revend à quelqu'un qui, lui, aura beaucoup consommé d'énergie. Mais qui ne paiera pas de taxe puisque ces bons points sont la preuve des « économies d'énergie réalisées » qu'il n'a pas faites.

En gros ça ne marche que si ces certificats sont moins chers que la taxe.

En clair, on enfume les gens avec un soi-disant projet écologique qui n'en est pas un.

Je ne suis pas certain qu'il faille mettre le doigt dans l'engrenage ! Même si ça peut nous rapporter quelques sous !

Réclamons plutôt des subventions plus importantes pour économies d'énergie. De plus, si nous consommons moins, nous nous y retrouverons largement.

J'en profite d'ailleurs pour vous signaler la nécessité d'engager – au plus vite – l'isolation de nos écoles dont se plaignent enseignants et parents d'élèves de plus en plus nombreux.

Il s'agit tout simplement pour eux de ne plus avoir froid en hiver et, pour la municipalité, que ses dépenses d'énergie soient utiles.